



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## logement social

Question écrite n° 35788

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le rapport de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en conclusion des travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) sur « l'optimisation des aides à la construction de logements sociaux en fonction des besoins » et présenté par MM. Caresche et Piron, députés, le 18 juillet 2013. Des propositions ont été formulées dans ce rapport. Aussi, souhaite-t-elle connaître l'intention du Gouvernement sur la proposition de baisser la commission de centralisation de la collecte des Livrets A au bénéfice du logement social.

### Texte de la réponse

Le décret no 2015-1646 du 11 décembre 2015 relatif à la rémunération des réseaux collecteurs du livret A et du livret de développement durable a diminué la commission versée aux établissements participant à la centralisation de la collecte du livret A, à compter du 1er janvier 2016. Le taux de commissionnement s'élève désormais à 0,3 % (diminution de 10 points de base).

### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35788

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Égalité des territoires et logement

**Ministère attributaire :** Logement et habitat durable

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 août 2013](#), page 8595

**Réponse publiée au JO le :** [1er novembre 2016](#), page 9178